

Le Snesup-FSU défend un certain nombre de principes déjà énoncés dans nos fiches [\[2\]](#) (à mettre en regard de celles du ministère) et dans nos communications précédentes [\[3\]](#) :

- Des principes généraux relatifs à l'équité entre étudiants, à l'authentification des étudiants, au risque de fraude de façon générale, à l'accès parfois difficile à un ordinateur et à une connexion internet fonctionnels (en s'appuyant sur les nombreuses enquêtes réalisées au sein des formations en début de confinement) et enfin aux risques psycho-sociaux (réactions différentes : stress, anxiété);

-

Des considérations très spécifiques à certaines disciplines sur la possibilité d'une évaluation via les outils numériques, dans les UEs pour lesquelles la résolution de problèmes, l'enchaînement d'équations mettant en œuvre un formalisme, les schémas dessinés, les formules chimiques, les logiciels payants ou lourds, sans parler de certains stages, des TP expérimentaux et des séances sportives ... font de l'outil numérique un moyen inadapté, et rendent les directives ministérielles [\[1\]](#) caduques.

Si des examens à distance sont organisés, nous demandons une grande transparence dans le recensement, à l'avance ET en cours d'épreuves, des étudiants qui ne sont pas en situation d'y participer, et à la mise en œuvre de modalités d'évaluation alternatives et équitables pour ces étudiants. Nous rappelons également que les conditions financières, sociales, médicales et matérielles de confinement des étudiants comme de certains personnels ne sont pas idéales, loin s'en faut, dans de nombreux cas.

Enfin, nous rappelons qu'en aucun cas il ne s'agit de poser aujourd'hui les jalons de

l'Université de demain, et de légitimer en période normale les enseignements non-présentiels et les examens à distance. Nous demandons de plus à notre ministère un moratoire sur les réformes en cours (BUT dans les IUT, accès aux études de médecine, formation des enseignants, ...). La priorité est à l'accompagnement et l'analyse des situations délicates que nous traversons et allons encore probablement vivre pendant un semestre. Un changement de modèle dans cette période ne pourrait qu'ajouter de la confusion.

Prenez soin de vous.

Les sections Snesup-FSU de l'UM.

PS : Les militants Snesup-UM sont présents dans une majorité des composantes de l'UM (Faculté d'Économie, Faculté de Pharmacie, Faculté des Sciences, Faculté d'Éducation, IUTs de Montpellier-Sète, Nîmes et Béziers, MOMA, Polytech). Ils sont à votre écoute pour discuter, débattre, aider. N'hésitez pas à nous contacter par mail à [snesup-fsu@umontpellier.fr](mailto:snesup-fsu@umontpellier.fr).

[1] [La DGESIP a publié une première fiche relative aux modalités d'examen en période de confinement le 1<sup>er</sup> avril 2020](#), qui a été corrigée [le 15 avril pour devenir encore plus dirigiste concernant les éventuelles «&nbsp;neutralisations&nbsp;» d'UEs](#)

[2] [Les fiches pratiques du SNESUP-FSU relatives aux impacts de la crise Covid-19 dans l'enseignement supérieur et la recherche; vos droits et nos conseils concernant les MCCs, les ASA, la télésurveillance des examens, ...](#)

[3] [Mail Snesup-FSU UM du 2 avril](#), et [celui du 15 avril](#), sur [snesup-lr.fr](http://snesup-lr.fr)